



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MARS 2015**

Le vingt-trois mars deux mille quinze à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liancourt Saint Pierre, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Etaient présents : Alexandre CHAPELON, Janine COURTOIS, Sarah ENTZMANN, Stephen HOPKINS, Laurent LAROCHE, Sylvain LE CHATTON, Chloé LE FEUR, Jérôme LEROY, Franck LIGER, Benjamin VELLUET, Fabienne MAHE, Angélique HYRNIUKA, Jérôme CORNU, Laurent DEREGNAUCOURT

Arrivée de Raphaël DECIUS à 22 h 05.

Franck LIGER a été nommé secrétaire.

oooooooooooo

La séance est ouverte à 20 h 19 sous la présidence de M. LE CHATTON Sylvain, Maire, qui annonce l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR (session ordinaire)

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 05 mars 2015.
- Vote du budget attribué aux associations - (délibération)
- Adoption du compte de gestion du receveur 2014 – Commune (délibération)
- Adoption du compte de gestion du receveur 2014 – Assainissement (délibération)
- Vote du Compte Administratif Communal 2014 – (délibération)
- Vote du Compte Administratif Assainissement 2014 – (délibération)
- Vote des 4 taxes locales – (délibération)
- Vote du budget Communal et Assainissement – (délibération)
- Affectation des résultats – budget Communal et Assainissement 2014 – (délibération)
- Informations diverses

oooooooooooo

➤ **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 05/03/2015**

Le compte rendu du Conseil Municipal du 05 mars 2015 est approuvé par l'ensemble des membres présents

➤ **Votes Comptes administratifs 2014 – (délibérations)**

Sylvain LE CHATTON et Stephen HOPKINS, annoncent que les comptes administratifs de la Commune et de l'assainissement ont été préalablement vus par la commission des finances, et aussi que les comptes de gestion de la perception ont été pointés et sont conformes à notre comptabilité.

Le Compte administratif 2014 tenu par l'ordonnateur est présenté au Conseil Municipal. Il fait apparaître les résultats suivants :

COMMUNE :

Section d'exploitation :

Total dépenses : 299 972,12 €
Total recettes : 421 477,57 €
Résultat de l'exercice : 121 505,45 €
Résultat antérieur : 345 186,55 €
Résultat de clôture : 466 692,00 €

Section d'investissement :

Total dépenses : 91 813,02 €
Total recettes : 68 785,11 €
Résultat de l'exercice : - 23 027,91 €
Résultat antérieur : 32 418,93 €
Résultat de clôture : 9 391,02 €

Les Conseillers municipaux passent au vote, excepté le Maire, sorti pour l'occasion, ne devant pas participer au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité le Compte Administratif Communal 2014.

ASSAINISSEMENT :

Section d'exploitation :

Total dépenses : 15 169,11 €
Total recettes : 0 €
Résultat de l'exercice : - 15 169,11 €
Résultat antérieur : 15 387,84 €
Résultat de clôture : 218,73 €

Section d'investissement :

Total dépenses : 9 850,00 €
Total recettes : 26 998,58 €
Résultat de l'exercice : 17 148,58 €
Résultat antérieur : 22 452,53 €
Résultat de clôture : 39 601,11 €

Les Conseillers municipaux passent au vote, excepté le Maire, sorti pour l'occasion, ne devant pas participer au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité le Compte Administratif Assainissement 2014.

➤ **Adoption du Compte de Gestion du receveur 2014 – Commune et Assainissement (délibérations)**

Le Maire précise que le Receveur a transmis le Compte de Gestion comme la loi en fait l'obligation et que les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

➤ **Vote du budget attribué aux Associations (délibération)**

Voici le montant attribué des subventions pour les associations qui ont demandé une subvention :

✚ APEI	50,00 €
✚ AMIS DE L'ORGUE	400,00 €
✚ AFSEP	50,00 €
✚ APF	50,00 €
✚ AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	100,00 €
✚ JARDINS FAMILIAUX	75,00 €
✚ CREASON	1 350,00 €
✚ MODERN JAZZ	300,00 €
✚ SECOURS CATHOLIQUE	100,00 €
✚ FIL D'ARIANE	50,00 €
✚ JUDO CLUB DE CHAUMONT	75,00 €
✚ SCOUTS	30,00 €
✚ APE	100,00 €
✚ CLUB SPORTIF	180,00 €
✚ SPA	145,00 €
✚ COMITE DES FETES	1 500,00 €
✚ ASPADA	0,00 €
✚ VEXINOUS TOUS DOUX	0,00 €
✚ DETENTE ET LOISIRS	0,00 €

Soit un total de : 4 555,00 €

Budget prévu : 10 000,00 €

Reste en divers : 5 445,00 €

La délibération concernant le budget attribué aux associations est adoptée à l'unanimité.

➤ **Vote des 4 taxes locales – (délibération)**

- Taxe d'habitation : 13,07 %
- Taxe sur le foncier bâti : 16,44 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 34,28 %
- CFE (taxe des entreprises) : 16,26 %

Soit un taux identique à l'année 2014.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

➤ **Affectation des résultats – Budget Communal 2014- (délibération)**

Le Conseil Municipal décide d'affecter en section d'investissement recette au compte 1068 la somme de 62 229,10 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

➤ Votes du Budget Commune et du Budget Assainissement – (délibérations)

BUDGET COMMUNAL

SECTION FONCTIONNEMENT : Equilibré en recettes et dépenses pour : 813 851.00 €

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Chapitre 11 :	175 551.53 €	Chapitre 002 :	404 462.90 €
Chapitre 12 :	100 500.00 €	Chapitre 013 :	15 500.00 €
Chapitre 14 :	21 420.00 €	Chapitre 70 :	3 200.00 €
Chapitre 22 :	6 000.00 €	Chapitre 73 :	190 882.53 €
Chapitre 23 :	350 000.00 €	Chapitre 74 :	175 005.57 €
Chapitre 42 :	4 800.00 €	Chapitre 75 :	20 000.00 €
Chapitre 65 :	150 579.47 €	Chapitre 77 :	4 800.00 €
Chapitre 66 :	4 500.00 €		
Chapitre 67 :	500.00 €		

SECTION INVESTISSEMENT : Equilibré en recettes et dépenses pour : 437 820.12 €

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Chapitre 16 :	24 180.55 €	Chapitre 001 :	9 391.02 €
Chapitre 20 :	9 500.00 €	Chapitre 021 :	350 000.00 €
Chapitre 21 :	399 039.57 €	Chapitre 40 :	4 800.00 €
Chapitre 23 :	5 000.00 €	Chapitre 10 :	67 629.10 €
Chapitre 27 :	100.00 €	Chapitre 13 :	2 000.00 €
		Chapitre 16 :	4 000.00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

EXPLOITATION : Equilibré en recettes et dépenses pour : 30 000.00 €

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Chapitre 23 :	7 275.25 €	Chapitre 002 :	218.73 €
Chapitre 42 :	22 724.75 €	Chapitre 042 :	6 301.80 €
		Chapitre 74 :	23 479.47 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le Budget Assainissement Exploitation 2015.

SECTION INVESTISSEMENT : Equilibré en recettes et dépenses pour : 71 941.11 €

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Chapitre 20 :	65 639.31 €	Chapitre 001 :	39 601.11 €
Chapitre 40 :	6 301.80 €	Chapitre 021 :	7 275.25 €
		Chapitre 040 :	22 724.75 €
		Chapitre 13 :	2 340.00 €

Chaque chapitre de chaque section a fait l'objet d'un vote. Chaque vote a été adopté à l'unanimité.

➤ **Informations diverses**

- ✚ La Commission Communale des Impôts Directs se réunira **LUNDI 13 AVRIL 2015 à 20 h 00.**
- ✚ Le prochain Conseil Municipal aura lieu le **MARDI 05 MAI à 20 h 00.**
- ✚ Jérôme CORNU donne des explications sur le futur projet de classe prévu pour l'année 2016 au niveau de la boucherie.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 00h 14.

<p>Le Maire</p>  <p>Sylvain LE CHATTON</p>	<p>Le secrétaire de séance</p>  <p>Franck LIGER</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------